

[Prenom][NOM]

[Adresse1]

[Code Postal] [VILLE]

Tél. : 01.23.45.67.89

[Nom Destinataire]

[Adresse Destinataire]

[Code Postal] [VILLE]

Paris, le 28/06/2026

Demande de déclaration d'un sinistre à l'assurance de la copropriété

Madame, Monsieur le Syndic,

Copropriétaire de la résidence [nom et adresse de la copropriété], je reviens vers vous au sujet du sinistre survenu le [date] et affectant [les parties communes ou mon lot du fait des parties communes : infiltration, dégât des eaux, bris, dommage], que je vous ai signalé.

À ce jour, et malgré ma précédente démarche, ce sinistre ne semble pas avoir été déclaré à l'assurance de la copropriété, alors qu'il entre dans le champ de cette garantie et qu'il occasionne des désordres qui s'aggravent avec le temps.

Je vous rappelle qu'il appartient au syndic de déclarer sans tarder à l'assureur de la copropriété les sinistres affectant l'immeuble et de suivre le dossier jusqu'à son règlement. Le retard pris est susceptible de compliquer l'indemnisation et d'aggraver les dommages.

Je vous demande donc de procéder à cette déclaration dans les meilleurs délais, de m'en communiquer la référence et de me tenir informé des suites, notamment de la date de passage de l'expert. À défaut, je me réserve la possibilité d'en informer le conseil syndical.

Mon objectif est que ce sinistre soit pris en charge rapidement, dans l'intérêt de la copropriété comme dans le mien. Plus la déclaration interviendra tôt, plus l'expertise pourra constater les désordres dans leur état réel et établir clairement les responsabilités, ce qui facilitera l'indemnisation et limitera le coût final pour le syndicat des copropriétaires.

Je me tiens à votre disposition pour vous transmettre les constats et photographies déjà établis.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Syndic, l'expression de mes salutations distinguées.

[Prenom][NOM]

Signature